

ment français ne secondait que par des vœux impuissants ou équivoques. Cette insurrection se distinguait de celles d'Espagne et d'Italie par cette circonstance spéciale qu'elle n'avait reçu du cabinet du Palais-Royal aucun encouragement préalable ; l'ukase qui donnait une avant-garde polonaise à l'armée russe prête à envahir la France révolutionnaire, avait seul précipité l'explosion. Après avoir lutté avec une intrépide constance contre les gigantesques ressources de la Russie, ce peuple généreux épuisait ses derniers efforts. Ce fut le 15 septembre 1831 que parvint à Paris la nouvelle de la reddition de Varsovie. La stupeur fit bientôt place à l'exaspération ; on courut aux armes ; une voiture qui portait MM. Sébastiani et Périer fut arrêtée par la populace sur la place Vendôme, et ces ministres ne durent qu'à leur courage personnel le salut de leur vie. Cette douloureuse péripétie, qui froissait à un si haut point les sympathies populaires, amena de vifs débats à la Chambre entre MM. Mauguin, Thiers, La Fayette et Périer. L'opposition, encore exaspérée par le mot fameux et cruel du général Sébastiani, *l'ordre règne à Varsovie*, réclama une enquête sur la politique du ministère. Mais M. Périer obtint de la Chambre ce fameux ordre du jour motivé, qui, sanctionnant par une approbation catégorique et définitive la politique extérieure du cabinet, lui permit enfin d'établir un régime régulier dans l'administration du pays. Les héroïques convulsions de la patrie de Sobieski et de Kosciusko n'aboutirent qu'au vœu stérile du maintien de la nationalité polonaise, formulé depuis lors dans toutes les communications annuelles des Chambres avec le roi.

La question de l'hérédité de la pairie préoccupait vivement les esprits. L'opinion personnelle de Louis-Philippe était en faveur de ce privilège, et M. Périer se prononçait dans le même sens. Mais la destruction de l'hérédité était la conséquence iné-